

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2020

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Section FONCTIONNEMENT (en euros)

Dépenses			Recettes		
011	Charges à caractère général <i>(Fournitures, Autres charges externes, Impôts et taxes)</i>	36 601,27	13	Atténuations de charges	0,00
012	Charges de personnel <i>(Salaires et cotisations)</i>	29 040,00	70	Produits des services <i>(redevance occupation domaine public)</i>	3 623,25
14	Atténuations de produits	1 000,00	73	Impôts et taxes <i>(Taxe foncière et habitation, Taxe addit. droits de mutations)</i>	39 221,00
65	Autres charges gestion courante <i>(Indemnités élus, cotisations et contributions diverses)</i>	17 667,00	74	Dotations et participations <i>(Dotations de l'état, région et département)</i>	32 202,00
66	Charges Financières <i>(Intérêts des emprunts)</i>	4 500,00	75	Autres produits de gestion courante <i>(Loyers, Divers produits)</i>	22 000,00
67	Charges Exceptionnelles	100,00	77	Produits Exceptionnels	957,07
68	Dotations aux provisions	11 580,36			
	Total DEPENSES	100 488,63		Total RECETTES	98 003,32
23	Virement Section Investissement	14 098,89		Excédent de Fonctionnement 2019	16 584,20
	Total DEPENSES FONCTIONNEMENT	114 587,52		Total RECETTES FONCTIONNEMENT	114 587,52

Les postes les plus importants en Dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général :

- * les frais de scolarité : 6.200 € provisionnés (5 enfants actuellement scolarisés en primaire soit 1.100 € environ / enfant + 1 enfant supplémentaire prévu)
- * l'électricité : 4.500 € - les locations + entretien et frais de matériel informatique + télécommunication : 3.900 € - les assurances : 2.050 €
- * la mutualisation des moyens avec les communes de Nalzen et Freychenet (nous devons en prendre la gestion pour 2 ans) : 5.800 € à rediviser ensuite en 3
- * les impôts fonciers : 2.500 €, etc ...

Charges de personnel :

- * rémunération de Marie, Bruce et Nadine : 18.500 €
- * cotisations diverses sur salaires : 7.700 €
- * assurance du personnel : 1.240 €

Autres charges de gestion courante :

- * indemnités élus : 11.500 € (- 6.066 € remboursés par l'état)
- * contribution au SDIS (pompiers) : 3.767 €
- * subventions associations diverses (dont Foyer Rural) : 1.650 €

Charges financières :

- * intérêts des emprunts : 4.500 € - La commune paye à ce jour des intérêts sur 4 emprunts :
 - . 302,14 € (emprunt ancien qui vient à échéance cette année)
 - . 461,98 € (emprunt de 37.000 € pour réfection mur cimetière par Serge CLARAC - échéance en 2023)
 - . 400,65 € (emprunt de 27.600 € pour réfection voirie village par Olivier Amans - échéance 2034)
 - . 1.732,96 € (emprunt de 120.000 € pour construction Mairie/Salle communale/terrain de sport par Olivier Amans - échéance 2039)

Dotations aux provisions :

- * 11.580 € dont 7.987 € de loyers impayés sur le Presbytère

Les postes les plus importants en Recettes de fonctionnement :

Produits des services :

- * 3.623 € dont 3.110 € de remboursements sur mutualisation Nalzen - Freychenet

Impôts et taxes :

- * 39.221 € dont 30.646 € de taxe foncière et habitation

Dotations et participations :

- * 32.202 € dont 21.621 € de dotations diverses de l'Etat + 6.066 € remboursement indemnités élus +
- * 2.163 € de compensation de l'Etat pour les exonérations de taxes foncière et habitation
- * 2.052 € du Fonds départemental de péréquation

Autres produits de gestion courante :

- * 22.000 € de loyers des logements communaux

La différence entre les dépenses et les recettes prévues pour la section de Fonctionnement dégage un excédent théorique de 14.098 € qui sera affecté à la section d'Investissement et servira en grande partie à rembourser le capital des emprunts (environ 11.000 €) pour l'année 2020 et pour le solde (soit environ 3.000 €), à réaliser de nouveaux investissements.

Section INVESTISSEMENT (en euros)

Dépenses			Recettes		
16	Remboursements d'Emprunts	13 552,17	10	Dotations Fonds divers, Réserves (FCTVA, taxe d'aménagement...)	64 566,27
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	13	Subventions d'Investissements (Etat, région, Département)	239 337,23
21	Immobilisations Corporelles (Agencements, aménagements, murs, voiries etc...)	216 092,65	16	Emprunts et Dettes assimilés	9 087,36
23	Immobilisations en cours (Maison de vie, autres immob.corporelles)	87 554,34	21	Immobilisations Corporelles	499,00
041	Autres Amortissements (Eclairage...)	11 426,00	40	Subventions Biens mobiliers, matériel	1 036,41
	Total DEPENSES	328 625,16		Total RECETTES	314 526,27
				Prélèvement section fonctionnement	14 098,89
	Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	328 625,16		Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	328 625,16

Les Recettes d'investissement se répartissent comme suit :

Dotations, fonds divers et réserves :

* 64.323 € de FCTVA qui viennent d'être encaissés (remboursement TVA payée sur travaux mairie + salle communale + terrain de sport)

Subventions d'investissement :

* 57.710 € de subventions déjà encaissées au cours de ce 1er semestre (sur travaux mairie + salle communale + terrain de sport)

* 7.630 € (ou 5.000 €) de subventions encore en suspens (sur travaux mairie + salle communale + terrain de sport)

* 119.325 € de subventions à percevoir (sur travaux mairie + salle communale + terrain de sport)

* 26.659 € de subventions demandées par l'ancienne équipe sur le projet Sentier Cathare + gradins terrain de sport (projet environ 33.330 € HT soit 39.990 € TTC) accordées à ce jour : Région 7.590 € (sur 8.331 € demandés)

* 39.762 € de subventions demandées par l'ancienne équipe pour la voirie sur Baget + Bastia + Vignasse (62.287 € HT soit 79.524 € TTC)

accordées à ce jour : DETR 33.135 € + FDAL 5.500 € (sur 6.627 € demandés). Toutefois, ce projet doit être entièrement revu, les travaux du mur de soutènement ayant été sous-évalués.

Les investissements pouvant être réalisés sur 2020 dépendront du solde des subventions ci-dessus, sachant qu'une partie a déjà été utilisée pour le règlement des travaux effectués et qu'une ligne de trésorerie de 100.000 € demandée par la précédente équipe devrait être remboursée en septembre 2021.